



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU CONFLIT ARME A L'OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE (DEPARTEMENT DE DUEKOUÉ)

N'Dah ETIEN
Sous-directeur des Évaluations environnementales
Agence Nationale De l'Environnement (Côte d'Ivoire)

RESUME

La crise politico-militaire, déclenchée depuis le 19 septembre 2002, a occasionné la dégradation de l'environnement et du cadre de vie dans la partie ouest de la Côte d'Ivoire. En outre, le Gouvernement de réconciliation nationale a initié une réflexion dans l'optique de l'élaboration d'un programme national de reconstruction. A cet effet, la mission effectuée dans le département de Duékoué visait à collecter, à l'aide d'un questionnaire fiche d'enquête, les données essentielles permettant d'évaluer les impacts de la guerre sur les ressources naturelles et le cadre de vie des populations.

La mission a mis en évidence la dégradation de la qualité de nombreux cours d'eau par les cadavres humains et animaux, l'exploitation anarchique des forêts classées (Duékoué et Sio) et du Parc National du Mont Péko, le braconnage des animaux, avec la découverte de cadavres de six éléphants, la prolifération des déchets de la ville de Duékoué, l'inexistence et le mauvais état de fonctionnement des pompes hydrauliques, avec la contamination des eaux de consommation humaine par les cadavres d'animaux et d'êtres humains.

Face à cette situation, il est plus qu'urgent de faire stopper l'exploitation forestière clandestine par des actions vigoureuses de police forestière, la réhabilitation de toutes les pompes hydrauliques et des bornes fontaines, la désinfection des points d'eau pour éviter la propagation des épidémies, la mise à disposition de la commune de Duékoué d'un tracteur de ramassage des déchets pour assurer la salubrité de tous les quartiers de la ville.

Mots clés : braconnage, contamination, cours d'eau, déchets, forêt classée, guerre, impact, parc national, questionnaire,

1. INTRODUCTION

La crise armée en Côte d'Ivoire, débutée dans la nuit du 18 au 19 septembre 2004, s'est traduite par six mois de conflits ouverts sur le terrain. Les Accords de paix signés à Linas-Marcoussis (France) et Accra (Ghana) ont consacré la mise en place d'un Gouvernement de Réconciliation Nationale. Le programme d'actions de ce Gouvernement porte, entre autres, sur la préparation d'un plan de reconstruction et de développement des infrastructures pour permettre de résorber les impacts de la crise et la restauration de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national. C'est pourquoi, l'évaluation des impacts de la guerre s'avère nécessaire pour établir un plan d'actions cohérent à mettre en œuvre pour faciliter le redéploiement de l'administration dans toutes les régions du pays.

La Région ouest de la Côte d'Ivoire a été particulièrement éprouvée par ce conflit avec son lot de milliers de morts, les déplacements massifs de la population et la dégradation de l'environnement, à savoir les ressources naturelles et le cadre de vie des populations. Le présent document vise à mettre en évidence des informations fiables relatives aux impacts environnementaux de la guerre. Ces informations devront permettre d'asseoir une stratégie de remise en état d'une part des infrastructures de base (réseaux d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable) et de la gestion des déchets, et d'autre part de réhabilitation des forêts dégradées (Parc National du Mont Péko, Forêt classée de Duékoué) et des cours d'eau souillées par les résidus de toutes sortes (cadavres d'animaux et d'êtres humains).

2. APPROCHE METHODOLOGIQUE

2.1. Localités visitées

La mission s'est déroulée du 05 au 11 février 2004. Elle s'est rendue dans toutes les localités ayant été assiégées par la rébellion ainsi que celles qui, bien que n'ayant pas été occupées, ont accueilli un nombre important de déplacés. Il a été prévu de visiter au total 39 localités dans le Département Duékoué (Figure 1).

2.2. Mode de recueil de l'information

A l'aide d'une fiche d'enquête, les missionnaires ont sillonné les villages et ont eu des échanges avec les populations pour évaluer le cadre de vie (état de la gestion des déchets, des réseaux d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable) et les impacts sur les ressources naturelles (eaux de surface et forêts). La fiche d'enquête a l'avantage de mettre en évidence les impacts au double plan qualitatif et quantitatif.

3. CONSTATS SUR LE TERRAIN

Sur 39 localités du Département de Duékoué, 29 ont été visitées par les missionnaires, soit un taux de couverture de 74% y compris le Chef-lieu de Département qu'est la ville de Duékoué. Les visites étaient guidées sur le terrain à la fois par les Forces armées loyalistes (cas de la zone gouvernementale) et par les Forces armées de l'opération LICORNE pour ce qui concerne la zone de confiance qui sépare les belligérants.

3.1. Le cadre de vie

Dans les villages et campements, il apparaît que sur 66 pompes d'alimentation en eau potable, 51 sont non fonctionnelles car détruites par les rebelles ou en panne bien avant la guerre et 11 pompes sont fonctionnelles. Sur 210 puits traditionnels, 125 sont non fonctionnels avec présence de cadavres humains et d'objets divers et 85 puits sont fonctionnels car traités à la chaux par la Croix Rouge. Certains villages situés dans la zone de confiance ont été abandonnés par les populations autochtones. Ces sites sont envahis par de hautes herbes et aucune vie n'y est signalée en dehors des rongeurs et quelques chats et chiens errants.

Le ramassage des ordures se fait assez difficilement car la benne de la mairie de Duékoué a été emportée pendant le conflit. De nos jours, grâce à la Société travaillant dans le bois vient aide à la Commune pour la collecte des ordures ménagères de la ville.

Le réseau d'assainissement est en mauvais état avec le comblement des canaux par les déchets divers (morceaux de bois, matière plastique,...). De même, le réseau de distribution d'eau de la ville de Duékoué est sursaturée avec l'afflux massif des populations venant de tous les villages environnants à tel point que les habitants situés en hauteur (maisons à deux ou quatre étages), ne reçoivent pas d'eau dans leurs conduites.

En ce qui concerne la gestion des déchets, il faut noter que la Mairie essaie tant bien que mal de tenir un registre des quantités collectées. Mais, les données étant sujettes à caution, il n'est pas utile d'en tenir compte dans le présent document. Toutefois, des conseils peuvent être donnés aux autorités municipales en vue de la mise en place d'un système d'inventaire efficace permettant de planifier toutes les actions en matière de gestion durable des déchets. Enfin, dans les villages visités, la gestion des déchets ne constituent pas un réel problème dans la mesure où l'essentiel des ordures est d'origine organique et constituées essentiellement de restes d'aliments (peaux de bananes, igname, manioc,...). La broussaille éparses dans toutes les localités est aussi un fait notable à signaler. Des actions doivent être menées pour gérer au mieux cet aspect du cadre en raison de la prolifération des rongeurs et reptiles dans ces lieux.

3.2. Ressources naturelles

Le Parc National du Mont Péko, situé à cheval sur deux départements et dans la zone de confiance a subi d'énormes pertes. Les gestionnaires du Parc ont signalé la perte de six éléphants dont les cadavres ont été découverts dans la forêt. Cela constitue une source d'inquiétude notable en raison du rôle écologique jouée par les éléphants dans l'évolution des forêts (propagation des graines des végétaux par exemple). Par ailleurs, les Forêts classées de Duékoué et de SIO sont fortement infiltrées par les populations riveraines qui exploitent de manière inégale et abusive les essences forestières. Cette situation est favorisée par l'absence des agents des Eaux et Forêts mobilisés sur les différents fronts de guerre.

Les rivières et marigots du Département sont généralement souillés par les cadavres d'êtres humains et d'animaux. Ceci met en danger la vie des populations en raison des risques d'épidémies qui peuvent se développer par l'insalubrité et l'hygiène précaires.

4. RECOMMANDATIONS

Des actions doivent être menées pour enlever toutes les mauvaises herbes dans les localités (ville et villages) en raison de la prolifération des rongeurs et reptiles dans ces lieux. De plus, il faut doter la Mairie de Duékoué d'un nouveau tracteur à bennes à ordures car l'ancien a été emporté par les rebelles après les combats dans le village de Fengolo situé à une dizaine de kilomètres de la ville de Duékoué. Les canaux de drainage des eaux pluviales de la ville seront nettoyés et curés afin de les rendre fonctionnels.

Tous les points d'eau potable des villages doivent être désinfectés pour éviter les épidémies. Les puits souillés par les cadavres d'êtres humains doivent être scellés.

Une campagne d'analyse de la qualité physico-chimique et biologique (bactériologie et planctonologique) des milieux aquatiques devra être mise en œuvre dans tout le Département en vue de s'assurer de tous les usages potentiels de ces milieux.

La surveillance dans les Forêts Classées et dans le Parc National du Mont Péko sera renforcée en affectant un personnel en nombre suffisant doté de moyens roulants (véhicules 4X4 Double cabine) et d'armes à feu. La Base-vie du Parc sera aussi réhabilitée car elle a subi des prévarications lors de l'incursion des bandes rebelles au plus fort des affrontements à l'Ouest de la Côte d'Ivoire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CASPARY, H-U., 1999** – Utilisation de la faune sauvage en Côte d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest, Potentiels et contraintes pour la coopération au développement, Programme Ecologique d'Accompagnement pour les régions chaudes (TÖB)-GTZ, 184 p.
- MINAGRA, 1995** – Étude d'Impact environnemental du projet de rénovation et d'extension de l'école forestière et d'aménagement d'une ferme piscicole dans le parc national du Banco. EGIDE -AEGIS Consultants, 100 p.
- MINAGRA, 1996** – Monographie des parcs nationaux, Projet WWF – CI008, Revue générale des parcs nationaux de Côte d'Ivoire, Document 5, 125 p.
- MINAGRA, 1995** – Problématique de la conservation des milieux naturels et de la faune, Projet WWF – CI008, Revue générale des parcs nationaux de Côte d'Ivoire, Document 1, 69 p.
- MECV, 2000** – Evaluation d'Impact Environnemental du Programme Cadre de Gestion des Aires Protégées (PCGAP), Projet PCGAP, 80 p.

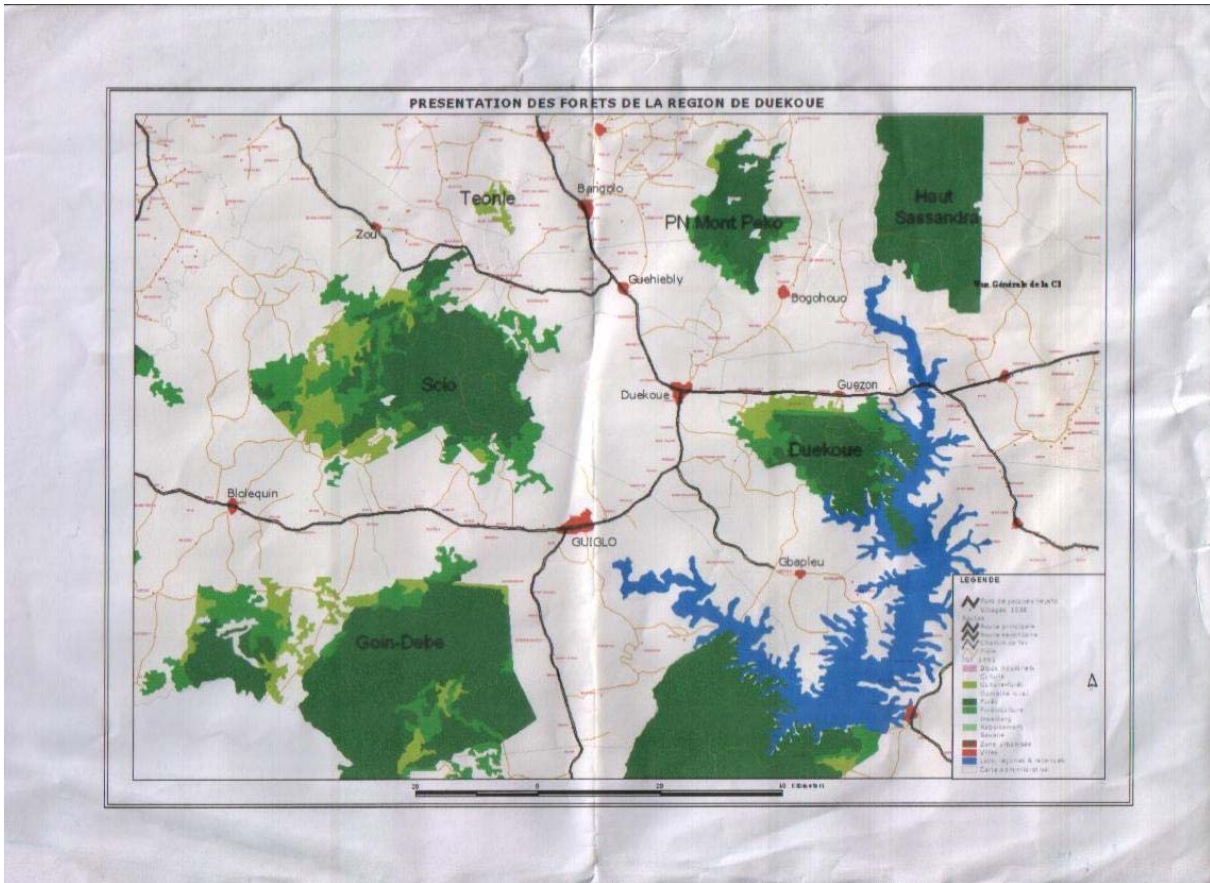


Figure 1 : Zone d'étude (Département de Duékoué, Ouest de la Côte d'Ivoire)